

Ville de Châteauneuf sur Charente
 Membres en exercice: 27
 Membres présents: 19
 Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2021-58
 Conseil Municipal du 16 juin 2021

DATE DE CONVOCATION : 10 juin 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K.GAI - B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU – T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F.CESSAC - P. ORMECHE –S.BROUILLET – W. BOURGEOU –A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON pouvoir à K. GAI – K. PERROIS pouvoir à M.H. AUBINEAU –C. RAFIN pouvoir à M. VILLEGER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : G. MIGNON – K. PERROIS – E. PISANI - S. RAYNAUD – C. NANGLARD – C. RAFIN - S. DELIMOGE – P. BERTON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M.H. AUBINEAU

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2021 par délibération n° 2021-22 du Conseil Municipal du 24 mars 2021,
Vu la décision modificative n° 1 adoptée par délibération n° 2021-45 du 28 avril 2021,
 Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements nécessaires suite à la réception d'un mail de Monsieur le Trésorier avec les prévisions budgétaires modifiées et les ajustements des montants des amortissements, ainsi que la volonté communale de mettre en place un jardin partagé à Fontaury.
 Monsieur le Maire en donne lecture et commente :

Article	Opération	Désignation	Montant
FONCTIONNEMENT - Dépenses			
023	-	Virement à la section d'investissement	- 8 000.00 €
6811	-	Dotation aux amortissements	8 000.00 €
			€ -

INVESTISSEMENT - Dépenses			
2313	20	Jardins partagés de Fontaury	10 000.00 €
2152	11	Signalisation 2021	- 5 850.00 €
			4 150.00 €

AR Prefecture

016-211600903-20210616-2021_58-DE

Reçu le 18/06/2021

Publié le 18/06/2021

INVESTISSEMENT - Recettes			
021		Virement de la section de fonctionnement	- 8 000.00 €
1341	109	DETR 2017	- 113 961.75 €
1331	109	DETR 2017	113 961.75 €
1322	109	Subvention Région	- 32 750.00 €
1312	109	Subvention Région	32 750.00 €
1327	109	Subvention LEADER	- 50 000.00 €
1317	109	Subvention LEADER	50 000.00 €
1321	20	Subvention Etat	4 150.00 €
28031		Dotation aux amortissements	- 300.00 €
28041582		Dotation aux amortissements	200.00 €
28046		Dotation aux amortissements	14 900.00 €
28051		Dotation aux amortissements	- 700.00 €
28128		Dotation aux amortissements	- 3 500.00 €
281568		Dotation aux amortissements	- 1 600.00 €
281578		Dotation aux amortissements	- 250.00 €
28158		Dotation aux amortissements	2 150.00 €
28182		Dotation aux amortissements	200.00 €
28183		Dotation aux amortissements	- 3 000.00 €
28188		Dotation aux amortissements	- 100.00 €
			4 150.00 €

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 22 VOIX POUR** décide :

- d'adopter les modifications de crédits présentés sous la décision modificative n° 2,
- de charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE